



KPMG SA
35 avenue du 20ème Corps
Immeuble Quai Ouest
54005 Nancy



BATT AUDIT SAS
58 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy

EQUASENS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

EQUASENS

5 Allée de Saint-Cloud 54600 VILLERS-LES-NANCY

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

BATT AUDIT S.A.S.
Société de commissariat aux comptes
Siège social :
58 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy
SIREN 414 570 622 RCS Nancy



KPMG SA
35 avenue du 20ème Corps
Immeuble Quai Ouest
54005 Nancy



BATT AUDIT SAS
58 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy

EQUASENS

5 Allée de Saint-Cloud 54600 VILLERS-LES-NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société EQUASENS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société EQUASENS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation des goodwill

Risque identifié

Dans le cadre de son développement, le Groupe EQUASENS a été amené à faire des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill, figurant pour un montant net de 103 953 K€ soit 26% du total bilan au 31 décembre 2024, comme précisé dans les notes 3.1 et 3.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Les tests de dépréciation réalisés par la société à la clôture 2024 n'ont pas conduit à constater de dépréciation complémentaire, tel que présenté dans la note 3.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Ces goodwill, qui correspondent à l'excédent entre la contrepartie transférée, augmentée des participations ne donnant pas le contrôle ainsi que la juste valeur de la participation antérieurement détenue en cas de regroupement par étape, et la juste valeur des actifs nets identifiables, ont été alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT correspondant au plus petit groupe d'actifs identifiables générant des rentrées de trésorerie indépendantes de celles qui découlent d'autres actifs ou groupe d'actifs, comme indiqué dans les notes 3.4.1 et 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Une dépréciation d'actif est comptabilisée, comme précisé dans la note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés, lorsque la valeur recouvrable de ces goodwill est inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et la valeur d'utilité. La valorisation des goodwill est testée au moins une fois par an à l'issue du test obligatoire ou en cours d'exercice lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. En cas de perte de valeur d'une UGT ou d'un groupe d'UGT, la perte de valeur est imputée en priorité au goodwill. Les pertes de valeur relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

La note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés précise par ailleurs que la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs la composant, ces derniers étant issus des projections de la Direction du groupe.

La détermination de la valeur recouvrable repose très largement sur l'utilisation d'estimations par la direction (note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés), s'agissant notamment des hypothèses prévisionnelles, du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons apprécié la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe au référentiel IFRS et avons pris connaissance du système de contrôle interne afférent.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et apprécié notamment :

- la correcte allocation des goodwill aux UGT et l'exhaustivité des valeurs d'actifs à tester ;
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opère le Groupe et la fiabilité du processus d'établissement des estimations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations du Groupe ;
- la cohérence du taux de croissance à l'infini retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et le consensus établi par les principaux acteurs ;
- la cohérence des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie estimés avec le taux de référence des analystes financiers ayant une connaissance du secteur d'activité et ajusté pour les activités en développement afin d'intégrer la notion de prime de risque associée ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par le Groupe à une variation des principales hypothèses retenues.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.1, 3.4.1 et 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.



En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société EQUASENS par l'assemblée générale du 29 juin 2023 pour KPMG S.A. et du 30 mai 2002 pour BATT Audit S.A.S..

Au 31 décembre 2024, KPMG S.A. était dans la 2ème année de sa mission et BATT Audit S.A.S. dans la 23ème année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

EQUASENS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.



Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes,

Nancy, le 29 avril 2025
KPMG SA

Nancy, le 29 avril 2025
BATT Audit

Bertrand ROUSSEL
Associé

Jehanne GARRAIT
Associée

18.1.6. États financiers consolidés du Groupe EQUASENS (normes IFRS)

18.1.6.1. Bilan normes IFRS

État de la situation financière - Actif - En K€	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	3.4.2	45 971	40 137
Goodwill	3.4.1	103 953	90 175
Immobilisations corporelles	4.1/2	29 912	32 863
Titres non consolidés et créances rattachées	6.1	3 013	3 013
Actifs financiers non courants	6.2	80 572	83 077
Titres mis en équivalence	2.1.2	8 646	9 017
Impôt différé actif	10.2.2	3 491	3 513
Total actifs non courants		275 558	261 795
Actifs courants			
Stocks et en-cours	7.5	10 327	10 314
Clients et comptes rattachés	7.4	47 395	52 813
Autres créances	7.4	17 308	14 438
Actifs financiers courants	6.3	31 437	36 253
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.4	15 987	18 432
Total actifs courants		122 454	132 250
Total des actifs		398 012	394 045

État de la situation financière - Capitaux propres et Passif - En K€	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres			
Capital		3 035	3 035
Réserves consolidées		202 187	179 209
Titres auto-détenus		-9 947	-10 014
Résultat de l'exercice		36 231	47 047
Capitaux propres part du groupe		231 506	219 277
Réserves intérêts minoritaires		7 645	6 514
Résultat intérêts minoritaires		1 536	1 835
Participations ne donnant pas le contrôle		9 181	8 349
Total des capitaux propres	11	240 687	227 625
Passifs non courants			
Avantages post-emploi	12.1	8 171	7 102
Dettes financières à long terme ⁽¹⁾	6.5	29 863	39 323
Impôt différé passif	10.2.2	1 710	1 556
Autres dettes à long terme ⁽¹⁾	7.6	16 015	10 306
Total des passifs non courants		55 759	58 287
Passifs courants			
Provisions à court terme	12.2	304	603
Part à moins d'un an des dettes financières ⁽¹⁾	6.5	18 592	19 068
Dettes fournisseurs	7.6	13 904	16 093
Impôt exigible	7.6	493	1 445
Autres dettes à court terme ⁽¹⁾	7.6	68 272	70 923
Total des passifs courants		101 565	108 132
Total des capitaux propres et passifs		398 012	394 045

⁽¹⁾ Afin de faciliter l'analyse du bilan, les engagements de location ainsi que les options d'achats ont été reclassés de « Dettes financières » à « Autres dettes ». Ce changement de présentation a été initié en 2024. Pour une meilleure comparabilité, les données 2023 ont fait l'objet du même retraitement. Se référer à la Note 7.6.

18.1.6.2. Compte de résultat consolidé normes IFRS

Compte de résultat - En K€	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	7.1	216 752	219 788
Achats consommés		-40 327	-41 540
Charges de personnel	9	-87 127	-80 766
Achats et charges externes	8	-27 361	-27 604
Impôts et taxes		-3 010	-2 867
Dotations aux amortissements	7.7	-14 803	-13 222
Pertes de valeurs sur créances clients		-674	-172
Autres produits		2 619	2 777
Autres charges		-956	-558
Résultat opérationnel courant		45 113	55 835
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires (%)		20,81%	25,40%
Autres produits opérationnels	7.8	0	0
Autres charges opérationnelles	7.8	-1 372	-627
Résultat opérationnel		43 741	55 208
Produits de trésorerie et équivalents	6.6	4 992	3 869
Coût de l'endettement financier brut	6.6	-1 100	-669
Coût de l'endettement financier net		3 892	3 200
Autres produits financiers	6.6	0	0
Autres charges financières	6.6	-547	-999
Impôt sur le résultat	10	-9 515	-9 702
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence		197	1 176
Résultat net des activités poursuivies		37 767	48 882
Résultat net des activités abandonnées	2.2.4	0	0
Résultat net de l'exercice		37 767	48 882
Résultat part du groupe		36 231	47 047
Résultat part des intérêts minoritaires		1 536	1 835
Résultat (des activités poursuivies - part du groupe) de base par action		2,41	3,13
Résultat (des activités poursuivies - part du groupe) dilué par action		2,39	3,10
Résultat (part du groupe) de base par action	11.4	2,41	3,13
Résultat (part du groupe) dilué par action	11.4	2,39	3,10

18.1.6.3. État des autres éléments du résultat global

État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - En K€	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	37 767	48 882
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat		
Autres	-65	0
Écart de conversion	86	60
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Réévaluation/écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	-496	-699
Impôts liés	124	175
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-351	-464
Résultat Global	37 416	48 418
Résultat global - Part du groupe	35 880	46 583
Résultat global - Part des minoritaires	1 536	1 835

18.1.6.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés normes IFRS

Tableau des flux de trésorerie - En K€	Notes	31/12/2024	31/12/2023
I. Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat opérationnel		43 741	55 208
Dotations nettes aux amortissements et provisions, hors éléments fiscaux et financiers	7.7	14 669	13 575
Charges de stock options - IFRS 2	9.3.1	325	352
Plus ou moins-value de cessions d'actifs immobilisés	3.4/4	226	44
Capacité d'autofinancement générée par l'activité		58 961	69 178
Coût de la dette financière, intérêts versés	6.5	-1 100	-669
Impôts payés		-10 927	-6 869
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts		46 934	61 640
Variation des stocks	7.5	-13	-916
Variation des créances clients	7.4	4 587	-5 995
Variation des fournisseurs	7.6	-2 452	-1 186
Variation des autres créances et dettes	7.4/7.6	-1 502	4 179
Variation du besoin en fonds de roulement		619	-3 918
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		47 554	57 722
II. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3.4/4	-11 645	-14 650
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3.4/4	389	33
Dépôts de garantie et autres flux d'investissements d'exploitation		-65	-45
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		-14 885	-8 298
Acquisitions de placements financiers (titres disponibles à la vente / autres actifs financiers)		-32 103	-58 507
Cessions de placements financiers (titres disponibles à la vente / autres actifs financiers)		39 419	34 702
Produits de trésorerie et équivalents, intérêts reçus	6.6	4 992	3 869
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		-13 898	-42 896
III. Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés par EQUASENS	11.3	-18 789	-17 289
Dividendes versés par les filiales consolidées aux minoritaires		-554	-589
Émission ou souscription d'emprunts et dettes financières	6.5	9 003	18 225
Remboursements d'emprunts et dettes financières	6.5	-24 038	-20 215
Acquisitions d'actions EQUASENS (actions propres)	11.2	-6 117	-5 162
Cessions d'actions EQUASENS (actions propres)	11.2	6 184	5 176
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		-1 890	0
Trésorerie nette liée aux activités de financement		-36 201	-19 854
IV. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue		100	25
Variation de la trésorerie nette		-2 445	-5 005
Disponibilités à l'ouverture		18 432	23 436
Concours bancaires à l'ouverture		0	4
Disponibilités à la clôture		15 987	18 432
Concours bancaires à la clôture		0	0
Variation de la trésorerie nette		-2 445	-5 005



18.1.6.5. Tableau de variation des capitaux propres normes IFRS

Tableau de variation des capitaux propres - En K€	Part du Groupe				Capitaux propres - Part des minoritaires	Total capitaux propres
	Capital	Réserves et résultats consolidés	Titres auto-détenus	Capitaux propres		
Capitaux propres au 01/01/2023	3 035	196 766	-10 026	189 775	7 022	196 798
Résultat global de la période						
Résultat net de l'exercice	0	47 047	0	47 047	1 835	48 882
Autres éléments du résultat global	0	-464	0	-464	0	-464
Résultat global de la période	0	46 583	0	46 583	1 835	48 418
Transactions avec les propriétaires de la société						
Opérations sur titres auto-détenus	0	0	12	12	0	12
Dividendes	0	-17 286	0	-17 286	-589	-17 875
Paielements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	0	352	0	352	0	352
Options sur NCI exercées	0	0	0	0	0	0
Total contributions et distributions	0	-16 934	12	-16 922	-589	-17 511
Variations des parts d'intérêts						
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification de contrôle	0	-158	0	-158	82	-76
Total des variations des parts d'intérêts	0	-158	0	-158	82	-76
Total des transactions avec les propriétaires de la société	0	-17 092	12	-17 080	-507	-17 587
Capitaux propres au 31/12/2023	3 035	226 257	-10 014	219 278	8 349	227 625
Résultat global de la période						
Résultat net de l'exercice	0	36 231	0	36 231	1 536	37 767
Autres éléments du résultat global	0	-351	0	-351	0	-351
Résultat global de la période	0	35 880	0	35 880	1 536	37 416
Transactions avec les propriétaires de la société						
Opérations sur titres auto-détenus	0	0	67	67	0	67
Dividendes	0	-18 789	0	-18 789	-553	-19 342
Paielements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	0	325	0	325	0	325
Options sur NCI exercées	0	-3 958	0	-3 958	0	-3 958
Total contributions et distributions	0	-22 422	67	-22 355	-553	-22 908
Variations des parts d'intérêts						
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification de contrôle	0	-1 297	0	-1 297	-150	-1 447
Total des variations des parts d'intérêts	0	-1 297	0	-1 297	-150	-1 447
Total des transactions avec les propriétaires de la société	0	-23 719	67	-23 652	-703	-24 355
Capitaux propres au 31/12/2024	3 035	238 418	-9 947	231 506	9 181	240 687

18.1.6.6. Notes annexes aux comptes consolidés

Total du bilan avant répartition : 398 012 K€. Résultat net : 37 767 K€.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie de présentation du Groupe. Les montants sont arrondis en milliers d'euros le plus proche sauf indication contraire.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de la séance du 28 mars 2025.

NOTE 1. - Principes comptables

1.1. Textes appliqués

1.1.1. Évolution du référentiel comptable en 2024

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2024 du Groupe EQUASENS sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union Européenne (publication au JOUE – Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les principes comptables suivis par le Groupe EQUASENS sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2023 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivantes devenus obligatoires pour l'exercice 2024 :

- **Les amendements à IFRS 16** relatifs à la dette de location dans une transaction de cession-bail ;
- **Les amendements à IAS 1** sur le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et sur les dettes non courantes avec covenants ;
- **Les amendements à IAS 7 et IFRS 7** sur les accords de financement des fournisseurs.

1.1.2. Normes, amendements et interprétations dont l'application entre en vigueur au 1^{er} janvier 2025

Les normes applicables au Groupe EQUASENS à compter du 1^{er} janvier 2025 sont les suivantes :

- **Les amendements à IAS 21** sur l'absence de convertibilité.

Ces textes n'ont pas donné lieu à application anticipée au 31 décembre 2024 comme autorisée par les textes.

L'application de ces normes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe EQUASENS.

1.1.3. Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1^{er} janvier 2025

En 2025, les groupes de travail mis en place par le Groupe EQUASENS se poursuivront pour appréhender et évaluer les impacts de l'application des normes suivantes :

- **Les amendements à IFRS 10 et IAS 28** sur les ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le Groupe et les entités mises en équivalence ;
- **IFRS 18** sur la présentation et informations à fournir dans les états financiers ;
- **IFRS 19** sur les filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public ;
- **Les amendements à IFRS 9 et IFRS 7** sur les modifications apportées au classement et à l'évaluation des instruments financiers ;
- **Les améliorations annuelles** et le processus d'amélioration des normes (IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7).

1.2. Présentation des états financiers

1.2.1. Compte de résultat

Le Groupe EQUASENS a pour activités principales le développement de solutions logicielles innovantes destinées aux professionnels de santé et leurs patients ainsi que la distribution « clé en main » de ces solutions informatiques. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel du



Groupe EQUASENS. Il s'agit en particulier des dépréciations de marques et écarts d'acquisition et autres produits et charges opérationnels. Il s'agit également, s'ils sont significatifs et non récurrents, des effets de variations de périmètre, des plus ou moins-values de cessions d'actifs immobilisés, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courant susceptible d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

1.2.2. Tableau de variation de trésorerie

La variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation est déterminée sur la base du résultat opérationnel, qui est ajusté des transactions n'ayant aucun effet sur la trésorerie.

Les activités d'investissement correspondent à l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et aux autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie.

Les flux des activités de financement sont ceux provenant des activités qui résultent des changements dans le montant et la composition des capitaux propres et des emprunts de l'entreprise.

1.3. Base d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers et des dettes relatives aux options de vente évalués à la juste valeur.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe EQUASENS pour l'établissement des états financiers portent sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles, en ce compris les frais de développement et les écarts d'acquisition comme indiqué en Note 5 des comptes consolidés.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe EQUASENS révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

NOTE 2. - Périmètre de consolidation

2.1. Principes et méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe EQUASENS sont les suivantes :

Consolidation

Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les transactions et positions inter-sociétés du Groupe EQUASENS sont éliminées en totalité pour les sociétés consolidées par intégration globale.

Mise en équivalence

S'applique aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe EQUASENS exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20%. Selon cette méthode, le Groupe EQUASENS enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

Le Groupe n'a pas d'entité sous contrôle conjoint.

L'exercice social de toutes les sociétés du périmètre de consolidation coïncide avec l'année civile, les états financiers des filiales dont le Groupe a pris le contrôle sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de cette prise de contrôle. Les bilans et comptes de résultat des sociétés du Groupe EQUASENS utilisés sont ceux disponibles à date et clos au 31 décembre 2024.

2.1.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Société	Adresse	% droit de vote	% intérêt
EQUASENS	Villers-lès-Nancy (54)	société consolidante	
ASCA INFORMATIQUE	Chessy (77)	100	100
ATOOPHARM	Saint-Etienne-du-Rouvray (76)	100	100
AXIGATE	Paris (75)	100	100
BGM INFORMATIQUE	Villers-lès-Nancy (54)	89,97	89,97
CALIMED	Marseille (13)	90	90
CAREMEDS	Eastleigh (Angleterre)	100	100
DICSIT INFORMATIQUE	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
DIGIPHARMACIE	Paris (75)	70	70
DISPAY	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
EHLS	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
EQUASENS GERMANY	Oberhausen (Allemagne)	94,12	94,12
HDM	Port Louis (Ile Maurice)	100	100
HEALTHLEASE	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
I-MEDS	Schwarzach am Main (Allemagne)	100	100
INTERNATIONAL CROSS TALK	Aubièrre (63)	100	100
KAPELSE	Villers-lès-Nancy (54)	75	75
MALTA BELGIUM	Schelle (Belgique)	100	100
MALTA INFORMATIQUE	Mérignac (33)	100	100
MULTIMEDS	Dublin (Irlande)	100	100
NANCEO	Suresnes (92)	70	70
PANDALAB	Nancy (54)	90	90
PHARMAGEST BELGIUM	Gosselies (Belgique)	100	100
PHARMAGEST GERMANY	Oberhausen (Allemagne)	100	94,12
PHARMAGEST ITALIA	Rome (Italie)	100	100
PHARMAGEST LUXEMBOURG	Bascharage (Luxembourg)	100	100
PROKOV EDITIONS	Nancy (54)	100	100
SCI HUROBREGA	Quéven (56)	100	100
SPEECH2SENSE	Cuincy (59)	100	100
SVEMU INFORMATICA FARMACEUTICA	San Marco dei Cavoti (Italie)	80	80

2.1.2. Sociétés consolidées par mise en équivalence

Société	Adresse	% droit de vote	% intérêt
Groupe PHARMATHEK	Vérone (Italie)	49	49

Le Groupe PHARMATHEK est spécialisé dans la conception, le développement et l'installation de systèmes automatisés pour pharmacies. La situation financière au 31 décembre 2024 présente un bénéfice de 400 K€ avec une situation nette positive de 9 954 K€.

Le Groupe PHARMATHEK, dont la société mère PHARMATHEK SRL est détenue à 49% par EQUASENS, est composé de 3 autres sociétés, outre la société mère, toutes détenues à 100% : PHARMATHEK FRANCE, PHARMATHEK SPAIN et PHARMATHEK DEUTSCHLAND. Pour les besoins de l'établissement des comptes consolidés, EQUASENS retient la situation financière consolidée du Groupe PHARMATHEK.

Le Groupe EQUASENS considère qu'il ne dispose que d'une influence notable. En effet, les règles de gouvernance précisent que les décisions relatives aux opérations courantes sont prises à la majorité simple (i.e. possible sans l'accord des Administrateurs EQUASENS).

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2023	Q/P de résultat	Dividendes	Reclassement	Écart de change	Variation de périmètre	Valeur brute au 31/12/2024
Titres mis en équivalence ⁽¹⁾	9 017	196	-567	0	0	0	8 646

⁽¹⁾ Les titres mis en équivalence sont calculés sur la base des capitaux propres retraités et tiennent aussi compte des écarts d'acquisition.

En K€	Capitaux propres retraités IFRS	Quote-part Groupe	Écart d'acquisition net	Mise en équivalence
PHARMATHEK	9 955	4 878	3 769	8 646

2.1.3. Participations ne donnant pas le contrôle

En application de la norme IFRS 12, le Groupe EQUASENS tient à indiquer que les filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle ne sont pas significatives par rapport aux agrégats financiers du Groupe EQUASENS et leurs informations financières ne sont, par conséquent, pas présentées dans l'annexe des comptes du Groupe EQUASENS.

Le Groupe EQUASENS n'a pas identifié de restrictions importantes sur les intérêts détenus dans ses filiales.

2.1.4. Sociétés non consolidées

EQUASENS détient 13,89% de la société EMBLEEMA INC et ne dispose d'aucun pouvoir pour diriger les activités de l'entité (se référer à la Note 6.1 des comptes consolidés).

2.2. Évolutions du périmètre de consolidation

2.2.1. Variations de périmètre au cours de l'exercice

Variations de périmètre :

- Prise de participation majoritaire (70%) par EQUASENS au capital de DIGIPHARMACIE (janvier 2024).
- Liquidation volontaire de la société NOVIATEK (mars 2024).
- Restructuration du capital social de la société PANDALAB (mars, mai et septembre 2024) faisant passer la participation de MALTA INFORMATIQUE de 56,27% à 90%.
- Prise de participation majoritaire (90%) par PROKOV EDITIONS au capital de CALIMED (décembre 2024).

2.2.2. Variations de périmètre au cours de l'exercice précédent

Variations de périmètre :

- Acquisition par EQUASENS de PRATILOG ;
- Acquisition par EQUASENS de SPEECH2SENSE ;
- Acquisition par EQUASENS d'ATOOPHARM ;
- Acquisition par EQUASENS des actions des minoritaires de NOVIATEK ;
- Création d'EQUASENS GERMANY, filiale à 94,12% d'EQUASENS ;
- Acquisition par EQUASENS GERMANY de APOTHEKEN DATENVERARBEITUNG (ADV) et de sa filiale OPTIPHARM PLUS. APOTHEKEN DATENVERARBEITUNG (ADV) devient PHARMAGEST GERMANY.

Les achats d'actions auprès de minoritaires n'impactent pas le contrôle.

Transferts inter-divisions :

- Transfert par MALTA INFORMATIQUE à EQUASENS des actions de INTERNATIONAL CROSS TALK ;
- Transfert par EQUASENS à MALTA INFORMATIQUE des actions de CAREMEDS ;
- Transfert par CAREMEDS à EQUASENS des actions d'I-MEDS ;
- Transfert par KAPELSE à EQUASENS des actions de NOVIATEK portant la participation de EQUASENS à 99,96% ;
- Transfert par NOVIATEK à EQUASENS des actions de NOVIA SEARCH ;
- Transfert par EQUASENS à PROKOV EDITIONS des actions de PRATILOG.

2.2.3. Regroupement d'entreprises

Le montant de la contrepartie transféré dans le cadre des acquisitions 2024 est de 13 001 K€.

Sur la période de la date d'acquisition au 31 décembre 2024, les acquisitions ont contribué à hauteur de 3 962 K€ au chiffre d'affaires et de 993 K€ au résultat net du Groupe. La Direction estime que si les acquisitions avaient eu lieu au 1^{er} janvier 2024, le chiffre d'affaires et le résultat net du groupe auraient été identiques. A noter que la société CALIMED, compte tenu de sa date d'acquisition, n'a apporté ni chiffre d'affaires ni résultat net.

Au titre de 2023, le Groupe EQUASENS avait procédé à plusieurs acquisitions décrites en Note 2.2.2 des comptes consolidés.

2.2.4. Activités abandonnées

Aucune activité n'a été abandonnée en 2024 ou en 2023.

NOTE 3. - Immobilisations incorporelles

3.1. Goodwill

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs et passifs de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle sauf exceptions prévues par IFRS 3.

La comptabilisation à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris se fait à la date de prise de contrôle mais l'évaluation de ces éléments peut être ajustée dans les 12 mois suivant la date de prise de contrôle.

Le goodwill représente l'excédent entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs nets identifiables.

La juste valeur de la contrepartie transférée est le prix payé par le Groupe EQUASENS dans le cadre d'une acquisition ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en charges opérationnelles.

La norme IFRS 3 révisée introduit l'obligation de prendre en compte dans le coût du prix payé la juste valeur des paiements conditionnels.

La prise de contrôle par acquisitions successives d'une société donne lieu à la réévaluation à la juste valeur des actions détenues avant la prise de contrôle et à l'enregistrement en résultat du changement de valeur.

Les transactions (significatives) avec les minoritaires, postérieures à la prise de contrôle, n'affectent que les capitaux propres. Toute différence entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue est comptabilisée en capitaux propres part du Groupe, sans impact sur le compte de résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais ils font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice, ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont présentées en Note 5.1 des comptes consolidés.

Les gains résultant d'une acquisition réalisée à des conditions avantageuses sont comptabilisés au compte de résultat.

3.2. Frais de Recherche et Développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de Recherche et Développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- La faisabilité technique du projet est démontrée ;
- Le Groupe EQUASENS a l'intention d'achever le projet et de l'utiliser ou de le vendre ;
- Il existe un marché potentiel pour les développements issus de ce projet ou son utilité en interne est démontrée. Ainsi, lorsqu'un nouveau module est développé sur un logiciel existant, ses coûts de développement sont portés à l'actif pour autant qu'ils permettent d'accéder à une clientèle non couverte jusqu'à présent ou de répondre à un nouveau besoin ;
- Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Se référer à la Note 3.4.2 des comptes consolidés pour la valorisation au 31 décembre 2024.

Les frais de développement activés sont amortis sur la durée d'utilité estimée des projets concernés et font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les frais de développement en cours (non encore amortis) font l'objet de tests de dépréciation en fin d'exercice.

Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont présentées en Note 5.2 des comptes consolidés.

Pour l'ensemble des sociétés du Groupe, les frais de développement comptabilisés en charges s'élèvent à 13 753 K€.

3.3. Autres immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est un élément non monétaire sans substance physique qui doit être à la fois identifiable et contrôlé par l'entreprise du fait d'événements passés et porteurs d'avantages économiques futurs. Un actif incorporel est identifiable s'il est séparable de l'entité acquise ou s'il résulte de droits légaux ou contractuels.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminable sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Relations clientèles	En fonction des caractéristiques des contrats	Linéaire
Logiciels acquis	1 à 5 ans	Linéaire

3.4. Valeur des immobilisations incorporelles et goodwill

3.4.1. Goodwill

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2023	Augmen-tation	Diminution	Reclas-ement	Variation de périmètre	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2024
Goodwill en valeur brute	91 239	13 754	0	0	0	24	105 017
TOTAL	91 239	13 754	0	0	0	24	105 017

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2022	Augmen-tation	Diminution	Reclas-ement	Variation de périmètre	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2023
Goodwill en valeur brute	84 134	7 105	0	0	0	0	91 239
TOTAL	84 134	7 105	0	0	0	0	91 239

Postes du Bilan - En K€	Dépréciation 31/12/2023	Augmen-tation	Diminution	Reclas-ement	Variation de périmètre	Écart de change	Dépréciation 31/12/2024
Dépréciation	1 065	0	0	0	0	0	1 065
TOTAL	1 065	0	0	0	0	0	1 065

Postes du Bilan - En K€	Dépréciation 31/12/2022	Augmen-tation	Diminution	Reclas-ement	Variation de périmètre	Écart de change	Dépréciation 31/12/2023
Dépréciation	1 065	0	0	0	0	0	1 065
TOTAL	1 065	0	0	0	0	0	1 065

En K€	2024	2023
Goodwill en valeur nette à l'ouverture	90 175	83 069
Augmentation	13 754	7 105
Diminution	0	0
Reclassement	0	0
Variation de périmètre	0	0
Écart de change	24	0
Dépréciation	0	0
Goodwill en valeur nette à la clôture	103 953	90 175

Les goodwills sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou à des groupes d’UGT qui correspondent aux activités du Groupe.

Une Unité Génératrice de Trésorerie renvoie au plus petit groupe d'actifs identifiables générant des rentrées de trésorerie indépendantes de celles qui découlent d'autres actifs ou groupe d'actifs.

En cohérence avec le suivi opérationnel et la répartition sectorielle du Groupe, les UGT correspondent aux divisions qui représentent le niveau le plus fin de pilotage de chaque activité.

Affectation des goodwills par UGT (en K€) :

Exercice	Division PHARMAGEST	Division AXIGATE LINK	Division MEDICAL SOLUTIONS	Division E-CONNECT	Total Groupe EQUASENS
2023	60 441	10 097	20 425	276	91 239
2024	71 017	10 097	23 627	276	105 017

Les comparables au 31/12/2023 prennent en considération les évolutions de périmètres organisationnels intervenues en 2024.

3.4.2. Autres immobilisations incorporelles

Valeurs brutes des immobilisations incorporelles

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2023	Augmen- tation	Diminu- tion	Reclas- sement	Variation de périmètre	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2024
Frais de développement ⁽¹⁾	81 649	7 462	0	744	5 655	0	95 509
Relations clientèles	960	0	0	0	0	0	960
Autres immobilisations incorporelles	14 146	1 153	0	2 393	147	22	17 861
TOTAL	96 755	8 615	0	3 137	5 802	22	114 330

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2022	Augmen- tation	Diminu- tion	Reclas- sement	Variation de périmètre	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2023
Frais de développement ⁽¹⁾	74 373	6 610	0	-10	676	0	81 649
Relations clientèles ⁽²⁾	0	0	0	0	960	0	960
Autres immobilisations incorporelles	13 054	460	-150	-16	790	8	14 146
TOTAL	87 427	7 070	-150	-26	2 426	8	96 755

⁽¹⁾ Dont 5 284 K€ de frais de développement en cours non amortis au 31/12/2024 et 4 312 K€ de frais de développement en cours non amortis au 31/12/2023.

⁽²⁾ En 2023, constatation d'une relation clientèle suite à l'acquisition de PHARMAGEST GERMANY.

Amortissements des immobilisations incorporelles

Postes du Bilan - En K€	Valeur au 31/12/2023	Dotation	Diminution	Reclas- sement	Variation de périmètre	Écart de change	Valeur au 31/12/2024
Frais de développement	49 540	6 877	0	197	3 509	0	60 123
Relations clientèles	20	240	0	0	0	0	260
Autres immobilisations incorporelles	7 058	1 058	0	-197	38	19	7 976
TOTAL	56 618	8 175	0	0	3 547	19	68 359

Postes du Bilan - En K€	Valeur au 31/12/2022	Dotation	Diminution	Reclas- sement	Variation de périmètre	Écart de change	Valeur au 31/12/2023
Frais de développement	42 597	6 562	0	0	383	-2	49 540
Relations clientèles	0	20	0	0	0	0	20
Autres immobilisations incorporelles	6 375	707	0	-30	0	6	7 058
TOTAL	48 972	7 289	0	-30	383	4	56 618

Sur la base des tests de perte de valeur réalisés en 2023 et en 2024, aucune dépréciation n'a été constatée sur les frais de développement.

En K€	2024	2023
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à l'ouverture	40 137	38 455
Acquisitions	8 615	7 070
Variations de périmètre	2 255	2 043
Écart de change	3	2
Reclassement	3 137	0
Amortissements	-8 175	-7 439
Sorties	0	6
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à la clôture	45 971	40 137

NOTE 4. - Immobilisations corporelles

4.1. Évaluation initiale et évaluation postérieure

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production dans le Groupe EQUASENS, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

La valeur comptable des immobilisations corporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe EQUASENS n'ayant pas choisi la méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'immobilisations corporelles.

Les subventions perçues au titre de biens amortissables sont amorties au rythme desdites immobilisations et présentées en autres dettes.

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2023	Augmen- tation	Diminu- tion	Reclas- sement	Variation de périmètre	Changement d'estimation ⁽¹⁾	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2024
Terrains	585	0	0	0	0	0	0	585
Constructions	34 478	209	-8	0	0	0	0	34 679
Constructions - Leasing	905	0	0	0	0	0	0	905
Constructions - IFRS 16	14 819	1 808	-2 362	0	349	-1 187	0	13 428
Matériel	2 254	113	-34	0	0	0	0	2 333
Véhicules - IFRS 16	6 724	2 807	-912	0	159	-958	0	7 820
Autres immobilisations corporelles	6 897	2 704	-641	-3 898	81	0	0	5 143
TOTAL	66 662	7 641	-3 957	-3 898	589	-2 145	0	64 893

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2022	Augmen- tation	Diminu- tion	Reclas- sement	Variation de périmètre	Changement d'estimation ⁽¹⁾	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2023
Terrains	585	0	0	0	0	0	0	585
Constructions	32 972	280	0	1 165	61	0	0	34 478
Constructions - Leasing	905	0	0	0	0	0	0	905
Constructions - IFRS 16	15 051	493	-998	0	273	0	0	14 819
Matériel	2 173	82	-1	0	0	0	0	2 254
Véhicules - IFRS 16	5 664	3 273	-2 213	0	0	0	0	6 724
Autres immobilisations corporelles	852	7 218	-356	-1 143	325	0	2	6 897
TOTAL	58 202	11 346	-3 568	22	659	0	2	66 662

⁽¹⁾ Changement d'estimation en lien avec la mise à jour de la flotte automobile et du parc immobilier du Groupe.

4.2. Amortissements

En application de l’approche par composants, le Groupe EQUASENS utilise des durées d’amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d’un même actif immobilisé dès lors que l’un de ces composants a une durée d’utilité différente de l’immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les principaux modes et durées d’amortissement retenus sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d’utilité	Mode d’amortissement
Constructions	15 à 30 ans	Linéaire
Agencements	8 à 30 ans	Linéaire
Installations générales	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	1 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

En K€	Cumul des amortis- sements au 31/12/2023	Dotation	Diminu- tion	Reclas- sement	Variation de périmètre	Changement d'estimation ⁽¹⁾	Écart de change	Cumul des amortis- sements au 31/12/2024
Immobilisations corporelles	22 798	2 510	-669	0	58	0	0	24 698
Immobilisations corporelles - IFRS 16	11 001	4 117	-2 942	0	165	-2 055	0	10 286
TOTAL	33 799	6 627	-3 611	0	223	-2 055	0	34 984

⁽¹⁾ Changement d'estimation en lien avec la mise à jour de la flotte automobile et du parc immobilier du Groupe.

En K€	Cumul des amortissements au 31/12/2022	Dotation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Changement d'estimation	Écart de change	Cumul des amortissements au 31/12/2023
Immobilisations corporelles	20 663	2 348	-273	-2	60	0	2	22 798
Immobilisations corporelles - IFRS 16	10 929	3 434	-3 465	-13	116	0	0	11 001
TOTAL	31 592	5 782	-3 738	-15	176	0	2	33 799

En K€	2024	2023
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles à l'ouverture	32 863	26 610
Acquisitions	7 641	11 346
Variations de périmètre	366	483
Sorties	-346	170
Amortissements	-6 627	-5 782
Reclassement	-3 988	37
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles à la clôture	29 912	32 863

4.3. Contrats de location

Dans le cadre de ses différentes activités, le Groupe EQUASENS utilise des actifs mis à sa disposition en vertu de contrats de location.

Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16, le Groupe EQUASENS a :

- Appliqué la méthode de transition rétrospective simplifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application, sans retraitement des périodes comparatives ;
- Utilisé les mesures de simplification suivantes prévues par la norme dans ses dispositions transitoires :
 - exclusion des contrats que le Groupe n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant un contrat de location en application d'IAS 17 et d'IFRIC 4 ;
 - exclusion des contrats de location qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la date de première application ;
 - application des deux exemptions à la norme relative aux contrats de courte durée et aux contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Durée : les durées retenues sont celles pour lesquelles le contrat a été signé, soit 3 ans pour les véhicules, et généralement 9 ans pour les biens immobiliers sauf si le Groupe a l'intention de quitter les locaux avant ;
- Taux d'actualisation : pour les véhicules, le Groupe EQUASENS retient le taux du contrat communiqué par le bailleur. Pour les biens immobiliers, le Groupe retient le taux d'endettement.

Les impacts sur les comptes annuels sont :

- Présentation : les droits d'usages sont classés en immobilisations corporelles, les dettes locatives en dettes financières courantes et non courantes et la charge d'intérêt dans le coût de l'endettement financier brut ;
- Sur le résultat opérationnel, une diminution des charges de location de 4 245 K€ compensée par une augmentation des dotations aux amortissements de 4 117 K€ ;
- Sur le résultat financier, une augmentation des charges financières de 194 K€ ;
- À l'actif, des droits d'utilisation pour les véhicules et les biens immobiliers ont été comptabilisés pour respectivement 4 187 K€ et 6 771 K€ nets de dotations ;
- Au passif, une dette de location de 11 250 K€ ;
- Un effet favorable sur le cash-flow net des activités opérationnelles, contrebalancé par une dégradation du cash-flow net des activités de financement (au titre du remboursement en capital de la dette de location) ;
- En « achats et charges externes » un montant de location de 734 K€ reste en charge. Ce montant correspond principalement à la TVA sur véhicules et à des locations non retraitées car n'entrant pas dans le champ d'IFRS 16.

NOTE 5. - Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs non financiers

5.1. Tests de dépréciation sur écarts d'acquisition et actifs incorporels

La norme IAS 36 impose de tester les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée ou non amortis (immobilisations incorporelles en cours) au moins une fois par an, et les autres actifs à long terme à durée de vie définie lorsqu'il existe un indice montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur.

Un indice de perte de valeur peut être :

- Sources d'informations externes :
 - durant la période, la valeur de marché d'un actif a diminué de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif ;
 - d'importants changements, ayant un effet négatif sur l'entité, sont survenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technologique, économique ou juridique ou du marché dans lequel l'entité opère ou dans le marché auquel l'actif est dévolu ;
 - les taux d'intérêt du marché ou d'autres taux de rendement du marché ont augmenté durant la période et il est probable que ces augmentations affecteront le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la valeur d'utilité d'un actif et diminueront de façon significative la valeur recouvrable de l'actif ;
 - la valeur comptable de l'actif net de l'entité est supérieure à sa capitalisation boursière ;
- Sources d'informations internes :
 - il existe un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif ;
 - des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont survenus au cours de la période ou sont susceptibles de survenir dans un proche avenir, dans le degré ou le mode d'utilisation d'un actif tel qu'il est utilisé ou que l'on s'attend à l'utiliser. Ces changements incluent la mise hors service de l'actif, les plans d'abandon ou de restructuration du secteur d'activité auquel un actif appartient et les plans de sortie d'un actif avant la date antérieurement prévue, et la réestimation de la durée d'utilité d'un actif comme déterminée plutôt qu'indéterminée ;
 - un élément probant provenant du système d'information interne montre que la performance économique d'un actif est ou sera moins bonne que celle attendue.

Une dépréciation de l'actif est comptabilisée lorsque le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et la valeur d'utilité. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation, sur le marché principal ou, en l'absence, marché le plus avantageux auquel le Groupe ait accès à cette date. La méthode des cash-flows futurs a été utilisée en l'absence de comparabilité des informations issues des marchés.

En cas de perte de valeur d'une UGT ou d'un groupe d'UGT, la perte de valeur est imputée en priorité à l'écart d'acquisition. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en « Autres produits et charges opérationnels ».

Le goodwill est alloué / testé au plus bas niveau de groupe d'UGT auquel il est suivi et ce niveau ne doit pas être plus élevé que les secteurs opérationnels du Groupe EQUASENS.

Ainsi, l'ensemble des actifs incorporels non amortissables et ne générant pas de cash-flow indépendant et les écarts d'acquisitions sont affectés à chaque UGT (se référer à la Note 3.4 des comptes consolidés) dans le cadre de ces tests de dépréciation.

La méthode de valorisation est basée sur la valorisation par le Discounted Cash-Flow (DCF) attendu pour les années 2025 à 2028 selon les perspectives de business élaborées par le Groupe selon sa stratégie de développement dans son environnement concurrentiel.

Le taux d'actualisation pris comme référence est celui utilisé par les analystes financiers ayant une connaissance du secteur d'activité. Le taux d'actualisation de référence est appliqué sur les activités matures tandis qu'il est ajusté sur les activités en développement afin d'intégrer la notion de prime de risque associée.

La valeur d'utilité est déterminée par sommation d'une part, sur la valeur actualisée par UGT des DCF de la période explicite de 2025 à 2028 et d'autre part, de la valeur terminale qui correspond à la valeur de l'actif économique estimée à la dernière année de l'horizon explicite. Cette valeur terminale est mesurée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie disponibles normatifs projetés dès la fin de la période explicite et se poursuivant jusqu'à l'infini par UGT sur base de la dernière année de la période explicite. Le taux de croissance à l'infini est appliqué à l'infini selon notre perception de l'évolution du marché.

Hypothèses retenues

Hypothèses 2024	Division PHARMAGEST	Division AXIGATE LINK	Division MEDICAL SOLUTIONS	Division E-CONNECT	Division FINTECH
Taux d'actualisation	9,2%	9,2%	9,2%	9,2%	9,2%
Taux de croissance à l'infini	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%

Hypothèses 2023	Division PHARMAGEST	Division AXIGATE LINK	Division MEDICAL SOLUTIONS	Division E-CONNECT	Division FINTECH
Taux d'actualisation	8,1%	8,1%	8,1%	8,1%	8,1%
Taux de croissance à l'infini	1,9%	1,9%	2,1%	1,9%	1,9%

Analyse de la sensibilité

La sensibilité des tests a été mesurée autour des paramètres suivants dans les différentes UGT :

- Évolution du taux d'actualisation de +/- 0,5 point de base ;
- Évolution du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 point de base ;
- Évolution des hypothèses retenues par la Direction dans son Business Plan à 5 ans fixées à -15% et -30%.

	Test de sensibilité		Valeur des actifs en base 100	
	2024	2023	2024	2023
Évolution du taux d'actualisation	-0,5 point	-0,5 point	107,5	108,7
	+0,5 point	+0,5 point	93,5	92,6
Évolution du taux de croissance à l'infini	-0,5 point	-0,5 point	94,9	93,9
	+0,5 point	+0,5 point	105,9	107,2
Prévisions du Business Plan à 5 ans	-15%	-15%	88,8	88,5
	-30%	-30%	77,6	77

La base 100 est définie comme la valeur recouvrable des actifs testés par UGT.

L'analyse de sensibilité aux paramètres ci-avant précisés n'a pas fait apparaître d'éléments actualisés générant une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable des actifs testés.

5.2. Tests de dépréciation des frais de développement

La norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs » requiert la réalisation et documentation de tests de dépréciation pour les projets ayant les caractéristiques suivantes :

- En cas d'indice de perte de valeur pour les frais de développement en cours d'amortissement ;
- Annuellement pour les frais de développement non encore mis en service.

L'estimation de la valeur recouvrable des projets est réalisée en application de la méthode des Discounted Cash-Flows. Une évaluation de la durée de vie de chaque projet est effectuée afin de tenir compte du marché concerné. Le Groupe EQUASENS n'a pas détecté d'indices de pertes de valeurs.

Les tests mis en œuvre n'ont pas conduit à déprécier la valeur des projets.

NOTE 6. - Financement et instruments financiers

6.1. Titres non consolidés et créances rattachées

Valeurs brutes des actifs financiers non courants :

Valeurs brutes - En K€	Valeur au 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2024
Autres créances long terme	363	0	0	0	363
Autres participations	2 650	0	0	0	2 650
TOTAL	3 013	0	0	0	3 013

Valeurs brutes - En K€	Valeur au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2023
Autres créances long terme	363	0	0	0	363
Autres participations	2 650	0	0	0	2 650
TOTAL	3 013	0	0	0	3 013

Les « autres participations » correspondent aux titres non consolidés de la société EMBLEEMA INC.

6.2. Actifs financiers non courants

Valeurs brutes - En K€	Valeur au 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2024
Dépôts, cautionnements et prêts	793	65	-298	40	600
Placements	82 283	31 270	-33 581	0	79 972
TOTAL	83 077	31 335	-33 879	40	80 572

Valeurs brutes - En K€	Valeur au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2023
Dépôts, cautionnements et prêts	763	30	0	0	793
Placements	51 191	56 845	-25 753	0	82 283
TOTAL	51 954	56 875	-25 753	0	83 077

En K€	2024	2023
Valeurs brutes des placements long terme à l'ouverture	82 283	51 191
Intérêts de placement	3 270	3 869
Ajustement juste valeur	-68	-745
Augmentation	28 000	52 976
Diminution	-33 513	-25 008
Valeurs brutes des placements long terme à la clôture ^{(1) (2)}	79 972	82 283

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2024, le solde des placements s'analyse de la façon suivante :

- Placements en assurance-vie : 629 K€ ;
- Comptes à terme : 11 180 K€ ;
- Produits structurés (callable note) : 64 884 K€ ;
- Intérêts courus sur placements : 3 279 K€.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2023, le solde des placements s'analyse de la façon suivante :

- Placements en assurance-vie : 3 454 K€ ;
- Comptes à terme : 18 282 K€ ;
- Produits structurés (callable note) : 60 547 K€.

À la clôture, les placements sont principalement valorisés au coût amorti. Cette méthode a été retenue au regard de la nature des placements.

6.3. Actifs financiers courants

À la clôture, les placements sont principalement valorisés au coût amorti. Cette méthode a été retenue au regard de la nature des placements.

Valeurs nettes - En K€	Valeur au 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2024
Contrat de capitalisation ⁽¹⁾	23 453	723	0	0	24 176
Autres actifs financiers ⁽²⁾	12 801	0	-5 540	0	7 261
TOTAL	36 253	723	- 5 540	0	31 437

⁽¹⁾ Contrat d'investissement en fonds euros avec un profil d'investissement assimilable à des OAT assorti d'une garantie du capital net investi et des intérêts passés. La juste valeur du contrat correspond à la valeur liquidative à tout instant, soit la valeur comptable. Le rendement a été confirmé sur la base de la rémunération garantie.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2024, le solde est composé d'une avance en compte courant au bénéfice de la maison mère MARQUE VERTE SANTE pour un montant de 7 000 K€ et d'assurance vie à échéance moins d'un an pour 261 K€.

6.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en compte courant bancaire et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont constitués des placements de maturité inférieure à 3 mois aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

Valeurs brutes - En K€	31/12/2024	Dont variation de périmètre	31/12/2023
Disponibilités	15 987	1 128	18 432
TOTAL	15 987	1 128	18 432

6.5. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs éventuels d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission, dans la mesure où ils sont incrémentaux et directement rattachables, sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

La répartition temporelle des dettes financières est la suivante :

En K€	31/12/2024				Dont variation de périmètre	31/12/2023
	Montant brut	À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans		Montant brut
Découverts bancaires	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès d'établissements de crédit ⁽¹⁾	46 309	18 466	27 767	77	0	56 192
Cautions ⁽²⁾	2 088	69	2 019	0	0	2 139
Dettes crédit-bail	58	58	0	0	0	65
TOTAL	48 455	18 592	29 786	77	0	58 396

En K€	31/12/2023				Dont variation de périmètre	31/12/2022
	Montant brut	À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans		Montant brut
Découverts bancaires	0	0	0	0	0	4
Emprunts auprès d'établissements de crédit ⁽¹⁾	56 192	18 944	37 101	147	387	54 364
Cautions ⁽²⁾	2 139	64	2 075	0	0	2 157
Dettes crédit-bail	65	65	0	0	0	77
TOTAL	58 396	19 073	39 176	147	387	56 602

L'impact des dettes financières sur les flux de trésorerie est :

En K€	31/12/2024 Montant brut	31/12/2023 Montant brut	Variation	Cash	Non Cash
Découverts bancaires	0	0	0	0	0
Emprunts auprès d'établissements de crédit ⁽¹⁾	46 309	56 192	-9 883	-10 535	652
Cautions ⁽²⁾	2 088	2 139	-51	-51	0
Dettes crédit-bail	58	65	-7	-7	0
TOTAL	48 455	58 396	-9 941	-10 593	652

En K€	31/12/2023 Montant brut	31/12/2022 Montant brut	Variation	Cash	Non Cash
Découverts bancaires	0	4	-4	-4	0
Emprunts auprès d'établissements de crédit ⁽¹⁾	56 192	54 364	1 828	1 441	387
Cautions ⁽²⁾	2 139	2 157	-18	-18	0
Dettes crédit-bail	65	77	-12	-12	0
TOTAL	58 396	56 602	1 794	1 407	387

⁽¹⁾ Les emprunts ne sont pas soumis à covenants bancaires.

⁽²⁾ Ces passifs non courants sont principalement constitués de cautions reçues dans le cadre du service de mise à jour SESAM-Vitale, service dont la durée est de 36 mois reconductible tacitement.

⁽³⁾ Afin de faciliter l'analyse du bilan, les engagements de location ainsi que les options d'achats ont été reclassés de « Dettes financières » à « Autres dettes ». Ce changement de présentation a été initié en 2024. Pour une meilleure comparabilité, les données 2023 ont fait l'objet du même retraitement. Se référer à la Note 7.6.

Analyse des emprunts auprès d'établissements de crédit par échéance et par nature de taux :

Échéances - En K€	Taux fixe	Taux variable	Total
À - 1 an	14 299	4 166	18 466
De 1 à 5 ans	21 216	6 550	27 767
À + 5 ans	77	0	77
TOTAL	35 592	10 716	46 309

6.6. Résultat financier

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Produits de trésorerie	4 992	3 869
Coût de l'endettement brut	-1 100	-669
dont impact IFRS 16	-194	-153
Gains et pertes sur écarts de changes	-59	0
Autres produits et charges financiers ⁽¹⁾	-488	-999

⁽¹⁾ En 2024, les autres produits et charges financiers intègrent les ajustements de juste valeur des placements financiers pour -68 K€ ainsi que la charge de désactualisation liée à la dette des avantages post-emploi -242 K€. En 2023, ces montants étaient respectivement de -744 K€ et -255 K€.

6.7. Gestion et contrôle des risques financiers

6.7.1. Risque de liquidité

Le Groupe EQUASENS a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances pour les 12 mois à venir.

Au 31 décembre 2024, le Groupe EQUASENS dispose de différents niveaux de liquidité selon les horizons temporels ci-après :

- À très court terme, le Groupe EQUASENS bénéficie d'une trésorerie disponible de 16,0 M€ ainsi que d'autorisations de lignes de découvert non utilisées pour un montant de 25,1 M€ ;
- À court terme, le Groupe EQUASENS peut recourir aux fonds euros d'une valeur de 24,1 M€ et de VMP ou assimilé pour 7,3 M€ ;
- Afin de faire face à des besoins complémentaires à moyen terme, le Groupe EQUASENS peut s'appuyer sur ses placements financiers non courants (se référer à la Note 6.2 des comptes consolidés) d'un montant de 80,0 M€.

Ainsi, la position nette de liquidité disponible du Groupe EQUASENS est de 152,5 M€ (y compris lignes de découvert non utilisées) ce qui permet de disposer à tout moment des ressources financières suffisantes afin de financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement futur, mais également de faire face à tout événement exceptionnel.

Les différentes échéances des emprunts financiers sont présentées en Note 6.5 des comptes consolidés.

Les différentes sources de financement utilisées par le Groupe EQUASENS sont les découverts bancaires et les emprunts à moyen et long terme.

Le Groupe EQUASENS s'est déjà assuré de la possibilité d'accès au crédit en cas d'investissement significatif.

Par ailleurs, la gestion du risque de liquidité au sein du Groupe EQUASENS a pour objectif de rechercher des ressources au meilleur coût et de s'assurer de leur obtention à tout instant.

Ainsi, l'analyse faite par le Groupe EQUASENS sur son risque de liquidité lui permet d'être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

6.7.2. Risque de marché

Risque de change

Dans son activité, le Groupe EQUASENS est très peu exposé au risque de change dans la mesure où la très grande majorité de ses achats et ventes est réalisée en euro.

Risque sur actions et autres instruments financiers

Le Groupe EQUASENS, en accord avec sa charte trésorerie, maîtrise son risque de perte en capital. Tous les placements sont souscrits auprès d'émetteurs français ayant un scoring minimum de A3 (Moody's) ou A- (Standard & Poor's et Fitch Ratings).

Risque de taux

L'exposition du Groupe EQUASENS au risque de taux concerne les emprunts à taux variable (sensibilité à la hausse des taux).
Analyse de la dette financière brute par échéance, nature et niveau de taux en 2024 :

En K€	Taux fixe				Taux variable
Échéances	Valeur comptable	Inférieur à 2%	Entre 2% et 4%	Plus de 4%	
2025	18 465	10 316	3 954	29	4 166
2026	15 312	7 474	3 593	28	4 217
2027	9 439	4 861	2 217	28	2 333
2028	2 944	2 376	569	0	0
2029	70	70	0	0	0
Au-delà	79	79	0	0	0
TOTAL	46 309	25 176	10 333	85	10 716

Analyse de la dette financière brute par échéance, nature et niveau de taux en 2023 :

En K€	Taux fixe				Taux variable
Échéances	Valeur comptable	Inférieur à 2%	Entre 2% et 4%	Plus de 4%	
2024	18 944	14 016	3 811	0	1 117
2025	15 054	9 949	3 938	0	1 166
2026	12 066	7 259	3 590	0	1 218
2027	7 037	4 799	2 238	0	0
2028	2 945	2 376	569	0	0
Au-delà	147	147	0	0	0
TOTAL	56 192	38 546	14 146	0	3 501

6.7.3. Risque de crédit / contrepartie

Les créances clients qui ne sont pas dépréciées sur base individuelle au 31 décembre 2024 ont été analysées. Un règlement a été reçu après la clôture pour la majorité d'entre elles (se référer à la Note 7.4 des comptes consolidés).

6.7.4. Risque lié aux effets du changement climatique

Au regard de ses activités, le Groupe EQUASENS n'est pas spécifiquement exposé aux risques liés aux effets du changement climatique.

6.8. Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles ⁽¹⁾	704	2 352
Créances cédées non échues	0	0
Autres engagements financiers donnés	0	0
TOTAL	704	2 352

⁽¹⁾ L'intégralité des nantissemements a été donnée à la souscription d'emprunts bancaires. Le montant indiqué correspond au solde des emprunts concernés au 31 décembre 2024.

Le Groupe EQUASENS ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus (hors lignes de crédit reçues et non utilisées pour 25,1 M€) pouvant avoir un impact financier significatif lié au financement du Groupe EQUASENS.

À la connaissance du Groupe EQUASENS, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2024 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

NOTE 7. - Données opérationnelles

7.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe EQUASENS comprend essentiellement les revenus liés aux activités suivantes :

- Ventes de configurations et de matériels
- Prestations de maintenance évolutive et formations métier
- Nouvelles solutions logicielles et abonnements
- Autres prestations (dont intermédiation).

Le produit des ventes de configurations et de matériels est enregistré quand le contrôle des biens est transféré à l'acquéreur.

Les prestations de maintenance évolutive et formations métier sont enregistrées linéairement sur la durée des contrats.

Les nouvelles solutions logicielles et abonnements sont constatés au moment de la prestation et de la cession du droit d'usage.

Les autres prestations sont enregistrées au moment de la réalisation de la prestation.

Focus Agent / Principal au titre du chiffre d'affaires NANCEO

NANCEO achète des équipements auprès d'un fournisseur et revend le contrat sur la base d'un acte de cession. Le contrat est proposé par NANCEO aux différents bailleurs sur sa plateforme de refinancement. L'achat et la vente sont concomitants dans la mesure où NANCEO n'accepte pas le contrat avec le client final sans avoir au préalable reçu l'accord de refinancement d'un bailleur.

NANCEO procure un savoir-faire en termes de recherche de prestataire financeur, i.e. une plateforme de mise en relation avec des bailleurs. L'analyse du contrat montre que NANCEO agit en tant qu'agent et non pas principal au sens de la norme IFRS 15.

NANCEO comptabilise en produits des activités ordinaires le montant de la commission à laquelle elle s'attend à avoir droit en échange des dispositions prises pour que le tiers (re-financeur) fournisse les services.

La responsabilité est portée par le Bailleur et/ou le partenaire apporteur (fournisseur), par une convention tripartite (Partenaire apporteur ; NANCEO ; Bailleur).

Chiffres d'affaires nets

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de configurations et de matériels	86 069	93 522
Prestations de maintenance évolutive et formations métier	80 960	77 785
Nouvelles solutions logicielles et abonnements	46 824	45 795
Autres prestations (dont intermédiation)	2 899	2 686
TOTAL	216 752	219 788

7.2. Information sectorielle et géographique

7.2.1. Information sectorielle

Les activités du Groupe EQUASENS sont regroupées au sein de Divisions :

- **Division PHARMAGEST** : correspond au secteur de l'informatique officinale.
- **Division AXIGATE LINK** : correspond au secteur de l'informatique pour les professionnels de santé intervenant aux domiciles des patients ou en structures d'hébergement médico-sociales et sanitaires.
- **Division MEDICAL SOLUTIONS** : éditeur de logiciels pour les médecins libéraux, en cabinet et en groupe, MSP, CPTS, les chirurgiens libéraux et les auxiliaires médicaux.
- **Division E-CONNECT** : concepteur et fabricant d'appareils et de dispositifs électroniques connectés à destination des professionnels de santé et des patients.
- **Division FINTECH** : correspond au secteur des solutions de financement de biens en location pour le secteur tertiaire.

Ces Divisions sont des regroupements de services, pôles, agences et entités juridiques ayant une activité commune.

Les segments regroupés dans la colonne « autres » ont chacun un CA inférieur à 10% du CA consolidé.

Le principal décideur opérationnel de chacune des Divisions est le Directeur de la Division.

Les données par activités sont issues du reporting interne établi suivant le référentiel des comptes consolidés aux normes françaises, complétées des reclassements et retraitements liés aux normes IFRS.

31/12/2024 - En K€	Divisions			Total
	PHARMAGEST	AXIGATE LINK	Autres ⁽¹⁾	
Chiffre d'affaires normes françaises	164 696	32 121	44 126	240 943
Ajustements IFRS	- 1 204	0	-22 987	-24 191
Chiffre d'affaires IFRS	163 492	32 121	21 139	216 752
	75,43%	14,82%	9,75%	
Résultat opérationnel courant normes françaises	32 493	10 663	3 298	46 454
Ajustements IFRS	- 1 815	-451	925	-1 341
Résultat opérationnel courant	30 678	10 212	4 223	45 113
	68,00%	22,64%	9,36%	
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	18,76%	31,79%	19,98%	20,81%

31/12/2023 - En K€	Divisions			Total
	PHARMAGEST	AXIGATE LINK	Autres ⁽¹⁾	
Chiffre d'affaires normes françaises	164 590	31 119	49 496	245 206
Ajustements IFRS	-1 866	0	-23 552	-25 417
Chiffre d'affaires IFRS	162 725	31 119	25 944	219 788
	74,04%	14,16%	11,80%	
Résultat opérationnel courant normes françaises	39 725	11 010	8 287	59 022
Ajustements IFRS	-3 050	-562	424	-3 187
Résultat opérationnel courant	36 675	10 448	8 712	55 835
	65,68%	18,71%	15,60%	
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	22,54%	33,57%	33,58%	25,40%

⁽¹⁾ La rubrique « Autres » correspond aux Divisions MEDICAL SOLUTIONS, E-CONNECT et FINTECH.

Les comparables au 31/12/2023 prennent en considération les évolutions de périmètres organisationnels intervenues en 2024.

7.2.2. Données opérationnelles par zones géographiques

31/12/2024 - En K€	France	Royaume-Uni	Irlande	Italie	Luxembourg	Belgique	Allemagne	Ile Maurice	Total
Chiffre d'affaires	190 427	1 750	335	12 431	24	6 519	5 266	0	216 752
Part du chiffre d'affaires	87,85%	0,81%	0,15%	5,74%	0,01%	3,01%	2,43%	0,00%	100,00%
Immobilisations incorporelles	40 308	204	0	1 495	0	2 602	1 363	0	45 971
Immobilisations corporelles	27 875	9	0	1 535	0	126	292	74	29 912
Stocks	9 581	34	0	380	0	25	307	0	10 327
Total Clients ⁽¹⁾	42 218	210	42	2 267	13	2 218	426	0	47 395
Total Fournisseurs	12 712	88	89	674	15	185	118	23	13 904

31/12/2023 - En K€	France	Royaume-Uni	Irlande	Italie	Luxembourg	Belgique	Allemagne	Ile Maurice	Total
Chiffre d'affaires	197 160	1 675	393	11 875	47	6 407	2 232	0	219 788
Part du chiffre d'affaires	89,70%	0,76%	0,18%	5,40%	0,02%	2,92%	1,02%	0,00%	100,00%
Immobilisations incorporelles	34 387	129	0	1 666	0	2 421	1 534	0	40 137
Immobilisations corporelles	30 850	10	0	1 529	0	111	347	17	32 863
Stocks	9 756	22	0	352	0	15	169	0	10 314
Total Clients ⁽¹⁾	47 613	176	79	2 226	10	1 999	710	0	52 813
Total Fournisseurs	14 888	44	179	528	9	196	247	3	16 093

⁽¹⁾ Information sur les clients significatifs : aucun client du Groupe EQUASENS ne représente plus de 10% du total CA.

7.3. Saisonnalité de l'activité

Il n'existe pas de caractère saisonnier ou cyclique significatif des activités.

7.4. Créances clients et autres créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti. Une dépréciation est déterminée selon le niveau de risque estimé.

En K€	31/12/2024			Dont variation de périmètre	31/12/2023 Montant net
	Montant brut	Dépréciation	Montant net		
Clients ⁽¹⁾	36 149	1 453	34 696	357	39 592
Factures à établir ⁽²⁾	12 699	0	12 699	36	13 221
Autres créances	11 938	0	11 938	309	9 209
Charges constatées d'avance ⁽³⁾	5 370	0	5 370	22	5 229
TOTAL	66 156	1 453	64 703	724	67 251

En K€	31/12/2023			Dont variation de périmètre	31/12/2022 Montant net
	Montant brut	Dépréciation	Montant net		
Clients ⁽¹⁾	40 408	816	39 592	606	33 784
Factures à établir ⁽²⁾	13 221	0	13 221	21	12 744
Autres créances	9 209	0	9 209	1 205	7 748
Charges constatées d'avance ⁽³⁾	5 229	0	5 229	57	5 574
TOTAL	68 067	816	67 251	1 889	59 850

⁽¹⁾ Toutes les créances constituant la balance âgée consolidée ci-dessous ont fait l'objet d'une étude individualisée. Elles sont dépréciées selon l'évaluation du niveau de risque de non-recouvrement attendu.

⁽²⁾ Prestations réalisées dont les conditions d'émission de la facturation sont définies par les pouvoirs publics (concerne principalement la Division AXIGATE LINK).

⁽³⁾ Engagement contractuel sur période de 1 à 5 ans principalement pour des prestations de services et maintenance informatique (sécurité et infrastructures) et achats dont la livraison n'est pas réalisée à date.

Le solde clients se décompose ainsi par tranche (en K€) :

En K€	Montant net	Non échu	<60 jours	60<X<180 jours	>180 jours
Solde au 31/12/2023	52 813	26 584	21 069	3 403	1 758
Solde au 31/12/2024	47 395	28 423	13 760	3 391	1 821

Compte tenu du fait que les créances sont des créances à court terme, et en l'absence d'évolution significative de la qualité des contreparties, la juste valeur des créances est proche de leur valeur comptable.

En K€	31/12/2023	Entrée de périmètre	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2024
Dépréciation comptes clients	816	11	1 111	-485	0	1 453

En K€	31/12/2022	Entrée de périmètre	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2023
Dépréciation comptes clients	606	70	468	-328	0	816

7.5. Stocks

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition : le matériel sérialisé est évalué selon le principe du coût individuel et le matériel réparable non sérialisé, de faible valeur, est valorisé au coût unitaire moyen pondéré.

À chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas de leur coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

En K€	31/12/2024			Dont variation de périmètre	31/12/2023 Montant net
	Montant brut	Dépréciation	Montant net		
Matériels	5 221	-461	4 760	0	3 945
Fournitures	338	-10	327	0	3 371
Pièces	5 539	-299	5 240	0	2 998
TOTAL	11 097	-770	10 327	0	10 314

En K€	31/12/2023			Dont variation de périmètre	31/12/2022 Montant net
	Montant brut	Dépréciation	Montant net		
Matériels	4 402	457	3 945	79	5 168
Fournitures	3 395	24	3 371	0	2 945
Pièces	3 090	92	2 998	0	1 198
TOTAL	10 887	573	10 314	79	9 311

7.6. Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes relatives aux options de vente sont estimées sur la base des performances attendues.

En K€	31/12/2024				Dont variation de périmètre	31/12/2023
	Montant brut	À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans		Montant brut
Dettes fournisseurs	13 904	13 904	0	0	233	16 093
Autres dettes ⁽¹⁾	37 786	36 114	1 672	0	552	39 363
Complément de prix / Put Option ⁽²⁾	6 894	0	6 894	0	3 958	2 681
Contrats de location (IFRS 16) ⁽²⁾	11 250	3 801	7 449	0	0	10 688
Produits constatés d'avance ⁽³⁾	28 850	28 850	0	0	0	29 942
TOTAL	98 684	82 669	16 015	0	4 743	98 767

En K€	31/12/2023				Dont variation de périmètre	31/12/2022
	Montant brut	À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans		Montant brut
Dettes fournisseurs	16 093	16 093	0	0	459	16 810
Autres dettes ⁽¹⁾	39 363	39 363	0	0	2 373	38 411
Complément de prix / Put Option ⁽²⁾	2 681	0	2 681	0	0	0
Contrats de location (IFRS 16) ⁽²⁾	10 688	3 063	6 897	728	0	0
Produits constatés d'avance ⁽³⁾	29 942	29 942	0	0	129	24 379
TOTAL	98 767	88 461	9 578	728	2 961	79 600

⁽¹⁾ La ligne « Autres dettes » regroupe les autres dettes courantes et non courantes.

⁽²⁾ Afin de faciliter l'analyse du bilan, les engagements de location ainsi que les options d'achats ont été reclassés de « Dettes financières » à « Autres dettes ». Ce changement de présentation a été initié en 2024. Pour une meilleure comparabilité, les données 2023 ont fait l'objet du même retraitement.

⁽³⁾ Quote-part des facturations de revenus récurrents (abonnements et maintenance y compris IFRS 15) qui représente 14 781 K€ au 31/12/2024 et 15 164 K€ au 31/12/2023.

7.7. Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements	-14 803	-13 222
Dépréciations sur actif circulant	-823	-53
Provisions pour risques et charges	-25	-445
TOTAL	-15 651	-13 719

Les reprises de provisions sont présentées en déduction des dotations.

7.8. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont constitués d'éléments non récurrents qui nuisent à la comparabilité des périodes affichées dans ce document.

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Restructuration réseaux de distribution ⁽¹⁾	-896	-202
Honoraires accompagnement IP BOX	-476	-248
Litige fiscal	0	-178
TOTAL	-1 372	-627

⁽¹⁾ Correspond à la réorganisation des activités commerciales suite à l'intégration d'ASCA INFORMATIQUE.

7.9. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Obligation contractuelle de location simple mobilière ⁽¹⁾	34	29
Obligation contractuelle de location simple immobilière ⁽¹⁾	343	6
TOTAL	377	35

⁽¹⁾ Valeurs exprimées en TTC correspondant à des loyers à échoir.

Le Groupe EQUASENS ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus pouvant avoir un impact financier significatif lié aux activités opérationnelles du Groupe.

À la connaissance du Groupe EQUASENS, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2024 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

NOTE 8. - Achats et Charges externes

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Achats d'études et prestations (sous-traitance et honoraires)	-9 800	-9 490
Services extérieurs (entretiens et réparations, publicité, communication, assurances)	-4 476	-4 090
Matériels non stockés et énergies	-4 983	-6 343
Autres : déplacements et missions, publicité, communication, transport	-8 103	-7 681
TOTAL	-27 361	-27 604

NOTE 9. - Charges et avantages du personnel

9.1. Effectif et masse salariale

L'effectif du Groupe EQUASENS au 31 décembre 2024 est de 1 416 salariés (1 393 salariés en Équivalent Temps Plein – ETP) contre 1 288 salariés (1 271 salariés en Équivalent Temps Plein – ETP) au 31 décembre 2023.

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Rémunérations - primes - Engagements postérieurs à l'emploi	-56 727	-51 263
Participation et intéressement	-4 574	-5 665
Charges sociales	-25 500	-23 486
Stock-options	-325	-352
TOTAL	-87 127	-80 766

9.2. Avantages au personnel

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régimes dans lesquels le Groupe EQUASENS s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe EQUASENS n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision figurant dans les comptes consolidés est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetée et prend en compte les charges sociales y afférentes.

Le taux d'actualisation retenu est de 3,40%. Le calcul est anticipé et réalisé avant la date de clôture. Le taux pris en compte est celui en vigueur au moment du calcul, défini par référence au taux d'émission des obligations, en euros, du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA et AAA) avec une maturité des engagements à 10 ans.

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et les actifs affectés à leur couverture. Conformément aux amendements de la norme IAS 19, les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en capitaux propres.

Se référer à la Note 12 des comptes consolidés pour l'engagement à la clôture.

9.3. Stock-options

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence de constater une charge correspondant aux avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements en actions.

Les options sont évaluées par le Groupe EQUASENS, par référence à la valeur des instruments de capitaux propres attribués, à la date d'octroi en utilisant un modèle mathématique. Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en autres éléments du résultat global. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits pour lesquels il est estimé que les conditions de service et de performance hors marché seront remplies, de telle sorte que le montant comptabilisé in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance hors marché à la date d'acquisition. Pour les droits à paiement fondé sur des actions assorties d'autres conditions, l'évaluation de la juste valeur à la date d'attribution reflète ces conditions et les écarts entre l'estimation et la réalisation ne donnent lieu à aucun ajustement ultérieur.

Les plans de stock-options, depuis le 16 octobre 2007, sont soumis à une contribution patronale, recouvrée par les URSSAF. Le taux de cette contribution est fixé à 30% pour les options consenties et les attributions effectuées à compter du 11 juillet 2012.

Le Groupe EQUASENS a, conformément aux textes en vigueur, retenu pour assiette la juste valeur des options au sens d'IFRS 2.

9.3.1. Plan de stock-options sur l'exercice 2020

Informations sur les options d'achat d'actions	Informations
Date du Conseil d'Administration	04/12/2020
Nombre total d'actions pouvant être souscrit ou acheté	45 000
<i>Dont le nombre pouvant être souscrit ou acheté par :</i>	
• Les mandataires sociaux / Administrateurs / Membres du Comité de Direction Financier et Social	45 000
• Dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires	0
Point de départ d'exercice des options	04/12/2024
Date d'expiration	03/12/2028
Prix de souscription	74,46 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2024	0
Nombre d'actions perdues au 31/12/2024	0
Options d'achat d'actions restantes	45 000

9.3.1.1. Bénéficiaires

Bénéficient de ce plan Messieurs PAUTRAT Dominique, SUPPLISSON Denis et DE ROTALIER Grégoire, dirigeants mandataires sociaux d'EQUASENS et des filiales. Options donnant droit à l'acquisition d'actions existantes de la Société provenant de rachats d'actions effectués par celle-ci dans les conditions prévues par la loi. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2020 a décidé :

- qu'ils bénéficieront chacun de QUINZE MILLE (15 000) options d'achat d'actions de la Société ;
- que l'acquisition définitive des options d'achat consenties ne pourra intervenir qu'après une période de 4 ans à compter de la date d'attribution et que la durée de validité des options ne pourra excéder une période de 8 ans à compter de leur attribution ;
- que le prix à payer lors de l'exercice des options d'achat d'actions sera fixé par le Conseil d'Administration au jour où les options seront consenties, conformément aux dispositions prévues par :
 - l'article L. 225-177 du Code de commerce ;
 - l'article L. 225-179 du Code de commerce.

9.3.1.2. Information sur les rémunérations sur base d'actions

Les options ont été évaluées selon le modèle de Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'évaluation des options :

- Maturité : 6 ans
 - Volatilité ⁽¹⁾ : 29,1%
 - Taux sans risque : - 0,58%
- Dividendes attendus : 1,18%
 - Turn-over : 0,00%
 - Juste valeur de l'option : 131,28 €
- ⁽¹⁾ Estimée à partir de la volatilité historique sur la base du cours de l'action d'EQUASENS.

Au titre du plan de stock-options sur l'exercice 2024, une charge de rémunération de 325 K€ a été comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.

9.4. Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues au cours de l'année 2024 par les membres des organes d'administration et de direction (Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués) se sont élevées à 770 K€ (hors intéressement et participation, et prévoyance et frais de santé). Les sommes perçues incluent EQUASENS et les sociétés contrôlées.

Il n'y a pas d'engagement en matière de pensions en dehors de ceux comptabilisés. Le montant versé au titre de l'article 83 (CGI) pour les dirigeants s'est élevé à 60 K€.

Aucune avance ni aucun crédit n'a été accordé par EQUASENS et les sociétés contrôlées.

Les tableaux visant les rémunérations versées ou dues aux mandataires sociaux d'EQUASENS sont détaillées en Rubrique 21.4 - Section 4.5 du présent Document d'Enregistrement Universel.

NOTE 10. - Impôts sur les résultats

10.1. Impôts sur les résultats

Le Groupe EQUASENS calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

10.1.1. Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

La CVAE est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique « Impôts et taxes » et ne génère de ce fait pas d'impôt différé passif (cf. communiqué du Conseil National de la Comptabilité, devenu Autorité des Normes Comptables, en date du 14 janvier 2010).

10.1.2. Charge d'impôt

Elle s'analyse comme suit :

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Impôt courant ⁽¹⁾	9 185	10 001
Impôt différé	330	-299
TOTAL	9 515	9 702

⁽¹⁾ La société EQUASENS fait l'objet d'un contrôle fiscal depuis avril 2023 portant sur les périodes 2020 et 2021. Une notification de redressement a été reçue en mars 2024. La société en conteste pleinement les motifs et entend entreprendre toutes les démarches nécessaires permettant de prouver le bien-fondé de sa position. À date, les échanges avec l'Administration fiscale se poursuivent. Néanmoins, compte tenu de l'originalité et de la nouveauté du dispositif dit IP BOX, relatif à la fiscalité des revenus de la propriété intellectuelle, principal objet de la notification, la société a valorisé et comptabilisé un risque (1 533 K€).

10.2. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Ils sont évalués sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Pour les sociétés françaises, le Groupe EQUASENS a retenu un taux de 25% pour le calcul de ses impôts différés, taux qui correspond au taux applicable le plus probable au moment du recouvrement de l'impôt.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, de déficits fiscaux et de crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées.

10.2.1. Réconciliation entre impôt théorique et impôt réel

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	37 767	48 882
Résultat des sociétés mises en équivalence	197	1 176
Résultat net des sociétés intégrées	37 570	47 706
Impôt sur les résultats	9 515	9 702
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	47 086	57 406
Charge d'impôt théorique au taux légal d'impôt sur les sociétés (25%)	11 771	14 351
Différences permanentes	1 452	241
Différence de taux	45	38
Déficits non activés	53	182
Société mise en équivalence	49	0
Imputation pertes reportables	2	-105
Impact IP Box ⁽¹⁾	-3 857	-5 006
Charge d'impôt effective	9 515	9 702
Taux effectif d'imposition	20,21%	16,90%

⁽¹⁾ Le régime fiscal « IP BOX » permet aux entreprises développant des solutions logicielles originales, sous certaines conditions, d'obtenir un taux d'Impôt sur les Sociétés (IS) réduit à 10 % sur les revenus de certains actifs de propriété intellectuelle.

10.2.2. Impôts différés actifs et passifs

L'analyse des variations des impôts différés actifs et passifs est présentée dans le tableau ci-dessous :

En K€	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total impôts différés nets
Au 31 décembre 2023	3 513	-1 556	1 957
Variations impactant l'année 2024	-22	-154	-176
Au 31 décembre 2024	3 491	-1 710	1 781

En K€	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total impôts différés nets
Au 31 décembre 2022	2 544	-1 517	1 027
Variations impactant l'année 2023	969	-39	930
Au 31 décembre 2023	3 513	-1 556	1 957

Les impôts différés sont comptabilisés en situation nette par société. Les principaux actifs et passifs d'impôts différés sont les suivants :

En K€	31/12/2023	Variation	Variation périmètre	OCI	31/12/2024
Effet des reports déficitaires	349	584	0	0	933
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :					
Engagements de retraite	1 769	148	0	124	2 041
Dettes sociales	885	-170	0	0	715
Dettes fiscales	14	8	0	0	22
Retraitement marge en stock	70	-5	0	0	65
Autres différences temporaires	-558	-633	20	0	-1 170
Retraitement réévaluation	382	-88	0	0	294
Retraitement revenus	-116	-18	0	0	-134
Activation R&D	-4 523	-71	0	9	-4 585
Contrat de location	-37	4	0	0	-33
Produits constatés d'avance	3 723	-90	0	0	3 633
Total différences temporaires	1 608	-916	20	133	848
Impôts différés actifs (passifs) bruts	1 957	-330	20	133	1 781
Impôts différés actifs (passifs) nets	1 957	-330	20	133	1 781

En K€	31/12/2022	Variation	Variation périmètre	OCI	31/12/2023
Effet des reports déficitaires	173	123	53	0	349
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :					
Engagements de retraite	1 410	157	27	175	1 769
Dettes sociales	886	-1	0	0	885
Dettes fiscales	13	2	0	0	14
Retraitement marge en stock	55	16	0	0	70
Autres différences temporaires	-247	-689	377	0	-558
Retraitement réévaluation	0	382	0	0	382
Retraitement revenus	-65	-50	0	0	-116
Activation R&D	-4 590	67	0	0	-4 523
Contrat de location	-46	9	0	0	-37
Produits constatés d'avance	3 439	284	0	0	3 723
Total différences temporaires	854	174	405	175	1 608
Impôts différés actifs (passifs) bruts	1 027	299	457	175	1 957
Impôts différés actifs (passifs) nets	1 027	299	457	175	1 957

Le Groupe EQUASENS a décidé de ne pas activer les déficits de certaines de ses filiales. Ces déficits s'élèvent à 2 448 K€ soit un total d'impôt différé actif de 694 K€.

NOTE 11. - Capitaux propres et résultat par action

11.1. Capital social et réserves

Le capital d'EQUASENS est composé de 15 174 125 actions d'une valeur nominale de 0,20€. Il n'existe qu'une catégorie d'action pour laquelle à chaque action est attaché un droit de vote. Le nombre d'actions en circulation n'a pas varié au cours de l'exercice.

Les réserves part Groupe du Groupe EQUASENS s'élèvent à 192 240 K€ dont 15 124 K€ de prime d'émission, 65 K€ d'écart de conversion, 310 K€ de réserve légale et 176 743 K€ d'autres réserves.

11.2. Actions propres détenues par EQUASENS

Au 31 décembre 2024, le poste comporte 142 725 actions EQUASENS détenues par la société à 100%.

La valeur boursière de l'action EQUASENS au 31 décembre 2024 s'établit à 44,25 € en clôture de Bourse.

11.2.1. Contrat de liquidité

Le contrat d'animation du cours est détenu à 100% par EQUASENS et GILBERT DUPONT en assure la gestion.

Caractéristiques du contrat :

- Les interventions de l'animateur ont pour seul objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotations des titres ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché ;
- Le contrat ne prévoit pas de titres ou disponibilités réservés au fonctionnement du contrat. Néanmoins, lorsque le solde espèces ou titres portés au crédit du contrat de liquidité apparaît insuffisant pour lui permettre d'assurer la continuité de ses interventions au titre du contrat, l'animateur se concerte avec l'émetteur pour déterminer les moyens d'y remédier ;
- Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction et peut être résilié par l'émetteur sans préavis (avec un préavis de 30 jours si c'est à l'initiative de l'animateur) ;
- Les achats réalisés sont encadrés par l'autorisation annuelle de l'Assemblée Générale sur le programme de rachat.

Pour l'année 2024, les mouvements sur le contrat de liquidité ont été les suivants :

- Achats : 118 659 actions au prix moyen de 51,55 € ;
- Ventes : 118 824 actions au prix moyen de 52,04 €.

L'évaluation est faite au prix moyen pondéré.

Au 31 décembre 2024, les moyens figurant au compte de liquidité étaient de 3 303 actions et le solde en espèces du compte de liquidité était de 144 K€.

11.2.2. Programme de rachat d'actions (hors contrat de liquidité)

EQUASENS détient 94 422 actions propres dans le cadre des contrats de rachat d'actions autorisés par l'Assemblée Générale. Le Groupe n'a effectué aucun nouvel achat en 2024 ou 2023.

11.2.3. Plan de stock-options

Les 45 000 actions pouvant être souscrites ou achetées dans le cadre du plan de stock-options évoqué en Note 9.3 des comptes consolidés sont couvertes par le programme de rachat d'actions.

11.3. Dividendes

Le dividende versé par EQUASENS en 2024 sur les résultats de 2023 s'élève à 18 789 K€ soit 1,25 € par action.

Les filiales de la société EQUASENS ont versé 554 K€ à leurs actionnaires minoritaires au titre des résultats 2023.

La proposition de dividende qui sera faite à la prochaine Assemblée Générale Annuelle est de 18 789 K€ soit 1,25 € par action.

11.4. Résultat par action

Le résultat de base par action correspond au résultat net part du Groupe EQUASENS de l'exercice attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

Résultat par action – Part du groupe	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'exercice (en €)	36 230 920	47 046 810
Nombre d'actions	15 174 125	15 174 125
Nombre d'actions autocontrôle	142 725	142 890
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	15 031 400	15 031 235
Résultat de base par action (en €)	2,41	3,13
Nombre restant de stock-options	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	15 174 125	15 174 125
Résultat dilué par action (en €)	2,39	3,10

NOTE 12. - Provisions et passifs

12.1. Avantages post-emploi

En K€	Valeur au 31/12/2023	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision devenue sans objet)	Autres mouvements	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2024
Avantages post-emploi	7 102	570	0	0	493	3	8 171
TOTAL	7 102	570	0	0	493	3	8 171

En K€	Valeur au 31/12/2022	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision devenue sans objet)	Autres mouvements	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2023
Avantages post-emploi	5 632	819	-158	0	699	109	7 102
TOTAL	5 632	819	-158	0	699	109	7 102

La norme IAS 19 prévoit la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres ainsi que le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement et non selon le taux de rendement attendu.

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Engagement début période	7 928	6 671
Coût des services rendus	356	607
Reclassement	-380	0
Charge financière	288	256
Entrée de périmètre	3	109
Coût des services passés et changement de méthode	-26	0
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-) générés sur l'exercice	496	286
Engagement réel fin période	8 665	7 928
Juste valeur des actifs début de période	826	1 039
Rendement attendu des actifs	46	29
Reclassement	-243	614
Prestations servies	-135	-442
Reclassement	0	-414
Juste valeur des actifs fin de période	494	826
Provision début de période	7 102	5 632
Provision fin de période	8 171	7 102

Les fonds placés comportent une garantie pour le capital avec un minimum de rentabilité garantie correspondant à 60% du TME (Taux Moyen d'Emprunt d'État).

La provision pour Indemnité de Départ en Retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales) ;
 - Âge de départ à la retraite : 65 - 67 ans ;
 - Turn-over : selon les tranches d'âge ;
 - Progression des salaires : 2,5% ;
 - Prise en compte d'un aléa viager ;
 - Taux d'actualisation 3,40% ;
- Le calcul est anticipé et réalisé avant la date de clôture. Le taux pris en compte est celui en vigueur au moment du calcul, défini par référence au taux d'émission des obligations, en euros, du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA et AAA) avec une maturité des engagements à 10 ans.

Le Groupe EQUASENS a procédé à une évaluation de la sensibilité de la provision pour Indemnité de Départ en Retraite à l'évolution du taux d'actualisation et du taux d'évolution des salaires. Ainsi, une variation de +/- 0,5 point du taux d'actualisation ou du taux d'évolution des salaires entraînerait une évolution comme suit :

Hypothèses 2024	Variation	Impact IDR	Impact Provision IDR
Taux d'actualisation	+ 0,5 point	-531 K€	-6,0%
	- 0,5 point	581 K€	+6,5%
Taux d'évolution des salaires	+ 0,5 point	583 K€	+6,5%
	- 0,5 point	-538 K€	-6,0%

Hypothèses 2023	Variation	Impact IDR	Impact Provision IDR
Taux d'actualisation	+ 0,5 point	-472 K€	-6,1%
	- 0,5 point	515 K€	+6,6%
Taux d'évolution des salaires	+ 0,5 point	519 K€	+6,6%
	- 0,5 point	-480 K€	-6,2%

L'impact de la charge financière dans le coût des services ainsi que les rendements attendus des actifs sont présentés en éléments financiers.

12.2. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe EQUASENS, résultant d'événements passés, qui devrait se traduire pour le Groupe EQUASENS par une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de façon fiable. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

Provisions pour risques et charges :

En K€	Valeur au 31/12/2023	Dotation	Reprise (provision utilisée) ⁽¹⁾	Reprise (provision devenue sans objet)	Autres mouvements	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2024
Provisions pour litiges ⁽²⁾	603	46	-349	0	0	4	304
TOTAL	603	46	-349	0	0	4	304

En K€	Valeur au 31/12/2022	Dotation	Reprise (provision utilisée) ⁽¹⁾	Reprise (provision devenue sans objet)	Autres mouvements	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2023
Provisions pour litiges ⁽²⁾	552	913	-873	0	0	12	603
TOTAL	552	913	-873	0	0	12	603

⁽¹⁾ Les reprises (provisions utilisées) sont présentées en déduction des dotations au même titre que les reprises pour provisions devenues sans objet.

⁽²⁾ Provisions pour litiges sociaux en cours : 304 K€.

12.3. Passifs

À la connaissance du Groupe EQUASENS, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe EQUASENS.

NOTE 13. - Transactions avec les parties liées

Le Groupe EQUASENS n'a pas réalisé d'opérations significatives à des conditions anormales de marché avec les parties liées. Aucune garantie n'a été donnée ou reçue dans le cadre de transactions avec les parties liées.

13.1. Nature des relations avec les sociétés mises en équivalence

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	205	0
Compte courant	0	0
Charges d'exploitation de la période	0	0
Créances clients	454	426
Produits d'exploitation de la période	789	1 118

13.2. Nature des relations avec les autres sociétés de LA COOPERATIVE WELCOOP

Le Groupe EQUASENS est consolidé par la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de LA COOPERATIVE WELCOOP (54600 VILLERS-LÈS-NANCY).

La nature des relations avec LA COOPERATIVE WELCOOP et ses filiales sont principalement des facturations de :

- Management fees qui intègrent : l'assistance stratégique, l'assistance marketing et communication, l'assistance administrative, comptable et fiscale, l'assistance ressources humaines, et l'assistance informatique. Les prestations sont facturées au coût de revient majoré d'une marge de 3% ;
- Quote-part des contrats d'assurance Groupe ;
- Quote-part des contrats réseau ;
- Personnel en temps partagé ;
- Prestations de services commerciaux, informatiques, marketing et administratifs.

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	- 1 323	-494
Autres dettes	0	-6
Charges d'exploitation de la période	-1 469	-1 215
Avance compte courant	7 000	6 000
Créances clients	512	819
Produits d'exploitation de la période	1 825	1 677
Produits financiers	277	232

NOTE 14. - Liens entre informations financières et extra-financières

Au titre de 2024, le Groupe EQUASENS n'a pas pris d'engagements climatiques spécifiques.

Le Groupe EQUASENS, en coordination avec LA COOPERATIVE WELCOOP et l'assistance de cabinets spécialisés, œuvre à la construction d'une démarche RSE pour chaque activité du Groupe afin de décliner, pour ces dernières, un modèle d'affaires, des enjeux et une grille de double matérialité permettant de définir des objectifs propres (et indicateurs clés).

Cette démarche favorisera la pertinence et l'engagement des différentes parties prenantes au regard de la diversité des activités du Groupe. Ces travaux ont perduré en 2024.

L'ensemble des enjeux et objectifs extra-financiers est identifié dans la Rubrique 21.2.2 - État de Durabilité du présent Document d'Enregistrement Universel.

NOTE 15. - Autres informations

15.1.1. Tableau des honoraires des Commissaires aux Comptes

Montant en K€	Cabinet BATT AUDIT		Cabinet KPMG	
	2024	2023	2024	2023
Certification des comptes	112	113	79	75
• Émetteur	52	50	79	75
• Filiales	60	63	0	0
Autres services	7	0	7	9 ⁽¹⁾
• Émetteur	0	0	0	9
• Filiales	7	0	7	0
TOTAL	120	113	86	84

⁽¹⁾ Prestations antérieures au mandat de Commissaire aux Comptes.

NOTE 16. - Événements postérieurs à la clôture

- Poursuivant ses objectifs d'optimisation et de rationalisation des structures juridiques du Groupe, il a été décidé la dissolution sans liquidation par Transmission Universelle de Patrimoine de la société SPEECH2SENSE à la société EQUASENS. Cette opération a pris effet le 23 janvier 2025.
- PHARMAGEST ITALIA s'est porté acquéreur le 20 mars 2025 des actions détenues par l'actionnaire minoritaire de SVEMU INFORMATICA FARMACEUTICA faisant passer sa participation à 100% du capital de la société.